

Retraite à Plan d'Aups Sainte Baume (83) – du mercredi 11 au dimanche 15 juin 2025

avec



Paramahansa Prajnanananda Swami Karunananda Giri & Yogacharya Claudia Cremers

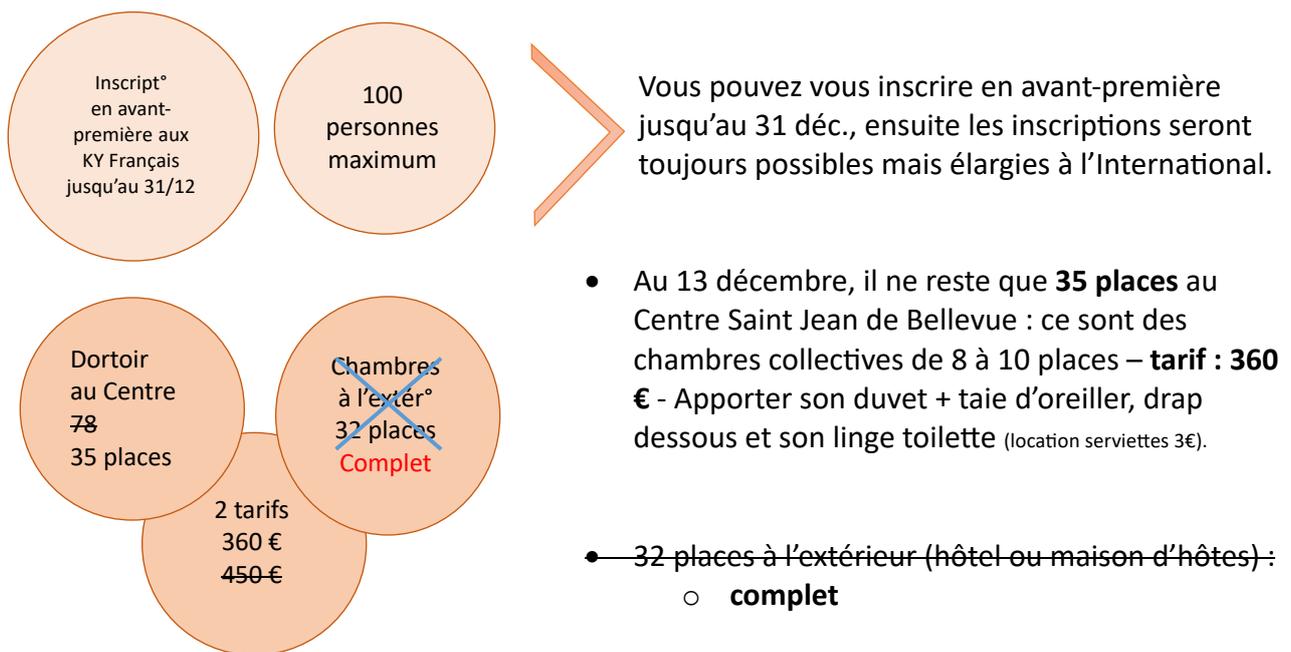
Chers Kriyavans,

Nous avons la joie de vous inviter à la retraite qui aura lieu à la Sainte Baume, dans le Var (83), au mois de juin prochain, en présence de **Swami PRAJÑANANANDA Giri** qui nous honorera de sa présence.

Sainte Baume, est située dans un écrin de nature unique en France, entourée d'une forêt exceptionnelle, dont le caractère sacré est très ancien.

La tradition rapporte que Marie de Magdala, une disciple proche de Jésus (qui a découvert la première le tombeau vide, après la crucifixion) a vécu le reste de ses jours à la Sainte Baume, après son exil de Galilée (d'après *La légende dorée*, de Jacques de Voragine, 1266).

Cette retraite sera l'occasion de développer encore plus notre dévotion, notre fraternité et l'amour pour le divin au sein de ce site naturel préservé et sanctifié.



Moment de pèlerinage et de recueillement.

2 marches seront organisées afin de rejoindre le sanctuaire

➤ *Prévoir des chaussures de marche, éventuellement un chapeau & des bâtons.*

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	
Adresse mail :	
n° téléphone :	



Je m'inscris à la retraite organisée à Plan d'Aups – Sainte Baume du 11 au 15 juin 2025 :

Au Centre Saint Jean de Bellevue * selon le nombre de places disponibles

en chambre collective (lits individuels superposés, 7 à 10 lits par chambre)

En hébergement extérieur * selon le nombre de places disponibles (linge de lit et de toilette fourni)

en chambre couple (lit double) 7 chambres disponibles

en chambre collective (2 ou 3 places)

Je viendrai en train

Je viendrai en voiture et propose un covoiturage (préciser votre trajet) :

Hébergement au Centre Saint Jean de Bellevue

1 chèque de 360 € <i>cocher</i>	3 chèques de 120 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 360 € <i>cocher</i>	3 virements bancaires de 120 € <i>cocher</i>
------------------------------------	-------------------------------------	---	---

Hébergement à l'extérieur **COMPLET**

1 chèque de 450 € <i>cocher</i>	3 chèques de 150 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 450 € <i>cocher</i>	3 virements bancaires de 150 € <i>cocher</i>
------------------------------------	-------------------------------------	---	---

IBAN Institut de Kriya Yoga FR76 4255 9100 0008 0035 2163 177 Bic CCOPFRPPXXX

* L'adhésion 2025 de 10 € est obligatoire : s'il vous plaît, régler les 10 € avec un paiement séparé (plus facile pour la compta). Voir le bulletin d'adhésion à suivre.



Une fois sur place, si je décide de devancer mon départ, le montant réglé reste le même (les frais engagés pour la location et les repas étant effectués à l'avance).



L'attribution des chambres se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.



Je souhaite demander une aide au fonds de solidarité – Secrétariat : institkriya@yahoo.fr



Je donne pour le fonds de solidarité (préciser le montant svp) : je donne €

Mon message :

Signature :

Bulletin d'inscription à envoyer :

Par courrier

Nicole Chaudet

Secrétaire IKY

2, impasse du pont de pierre

72530 - Yvré l'Évêque

Ou par Courriel

institkriya@yahoo.fr

▲ Lorsque vous enregistrez votre .pdf merci de mettre votre nom sur le fichier

Renseignements auprès de :

Secrétariat – Nicole

Ouvert en direct :

Lundis : 14h – 19h

Jeudis : 9h – 22 h

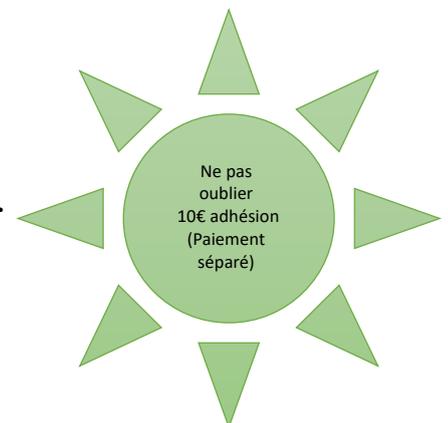
institkriya@yahoo.fr

☎ 02 43 89 44 18

☎ **numéro portable à venir**

Charlie

☎ 06 33 98 65 74





INSTITUT DE KRIYA YOGA - FRANCE

Le Kriya Yoga Originel et authentique de Babaji Maharaj, Lahiri Mahasaya, Sri Yukteshwar Giri, Bhupendranath Sanyal, Paramahansa Yogananda, Swami Satyananda Giri, Paramahansa Hariharananda et Paramahansa Prajñanananda

Formulaire d'adhésion 2025



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail (*): merci de bien former vos lettres et chiffres _____

Téléphone : _____

Année initiation 1^{er} kriya : _____ par : _____

Année initiation 2^{ème} kriya : _____ par : _____

Pratiquez-vous d'autres techniques de méditation ? Si oui, lesquelles ? _____

Enseignez-vous une autre forme de yoga ? Si oui, laquelle ? _____

Avez-vous des problèmes de santé particuliers ? _____

Engagement de non divulgation des techniques : L'adhérent s'engage à ne **jamais** divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et (* et **).

Signature (obligatoire) :

(*) Les informations concernant les activités organisées par l'association vous seront transmises par email sauf avis express de votre part. IKY s'engage à la Protection des données en référence au CEPD (Contrôleur Européen de la Protection des Données), autorité indépendante chargée de la protection des données au niveau de l'Union européenne (UE).

(**) Lire attentivement les trois points suivants :

a) Adhésion annuelle : L'Institut de Kriya Yoga est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts stipulent que, pour pouvoir participer aux activités de l'Institut de Kriya Yoga, il faut être membre de l'association et donc être à jour de son **adhésion annuelle qui est de 10€** pour l'année 2025- chèque d'adhésion à établir à l'ordre d'**Institut de Kriya Yoga** ou virement bancaire (voir en bas de feuille). En devenant membre de l'Institut de Kriya Yoga, l'adhérent participe aux activités de l'association et reçoit les documents et bulletins d'information.

b) Assurance et responsabilité civile : L'adhérent participe aux programmes à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que son devoir est d'informer les organisateurs de son état de santé. En cas de traitement médical spécifique, il est conscient qu'il lui faut avoir une autorisation médicale pour pouvoir participer aux programmes et en avertir l'Institut.

L'adhérent décharge l'Institut de Kriya Yoga de toute responsabilité lors des activités organisées par celui-ci, et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'Institut de Kriya Yoga. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation aux activités organisées par l'Institut de Kriya Yoga.

L'adhérent est informé qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance Accident et Responsabilité Civile.

d) Engagement de respect des règles sanitaires : mesures barrières et distances de sécurité. Ainsi que les règles données aux programmes et retraites en fonction de l'actualité et des mesures éventuellement imposées sur le lieu.

Siège social : IKY/N.V. CHAUDET- 2, impasse du pont de pierre - 72530 - Yvré l'Évêque – France

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 2163 177 – Crédit Coopératif